

Paris : mais que fait l'archevêché ?

Un curé bien shooté...

Si vous traînez vos guêtres du côté du Père Lachaise à Paris, ne manquez pas le détour à proximité du cimetière, de l'Eglise Notre Dame du Perpétuel Secours dans laquelle vous découvrirez un curieux journal paroissial intitulé «Le Joint».

Dans les numéros 10 et 11 que nous nous sommes procurés, vous trouverez les formules-choc suivantes :

«Joint d'orgue - Feu de joint - Homme de peu de joint - C'est joint l'Amérique ? Carole, un joint ! Joint de cul lasse...». Fichtre ! Les gens de l'almanach Vernot, du *Canard Enchaîné*, de *L'Echo des Savanes* et autres publications satiriques n'ont qu'à bien se tenir ! Le professeur Choron doit se retourner dans sa tombe ! Ils ont trouvé un MAÎTRE ! Ils ne pouvaient même pas être enfants de chœur à l'Eglise Notre Dame du perpétuel Secours !

Et à l'intérieur du *Joint*, le journal qui tire plus vite que son ombre, les fines plaisanteries continuent à la pelle : «Mobile immobile - L'épée de Mme Oclès - un violon xel - une barbe à canne - le dossier de la chaise du père - Enquête sur «les habitants du Père Lachaise» et «leur vie à tombeaux ouverts»». Et puis le Bulletin de notes : «Chimie : dès que le professeur a le dos tourné, transforme l'eau en vin pour faire rigoler ses camarades». Bulletin de notes (suite) : «Sport : au lieu d'apprendre à nager comme tout le monde, marche sur les eaux...».

Toutefois, le petit chef d'oeuvre du *Joint* est la rubrique *horaires de messes, temps de prière, accueil et autres activités paroissiales* : elle est intitulée : «Quand est ce qu'on se shoote ?... C'était donc bien vrai ce qu'on disait au XIX^e siècle, que la religion est l'opium du peuple !!!

Bref, un curé qui a complètement péti le «joint de culasse», sans doute par overdose de populisme. Comme quoi aucune drogue n'est inoffensive, même si elle est d'usage courant, notamment en ces temps de pré campagne électorale...

Mais, non content de faire dans la contrepèterie et le calembour vaseux, le curé Antoine Baron - le maître des lieux - vous réservera d'autres délicatesses s'il vous arrive de rester à la messe du dimanche matin. Ainsi, le 15 août dernier, au début du sermon, un homme âgé et visiblement malade, a commencé à quitter la basilique aussi discrètement qu'il le pouvait, mais avec difficulté puisqu'il marchait lentement,



Fac simulé du bulletin paroissial de la paroisse NIDPS

appuyé sur ses deux cannes. Assis au premier rang, il passa tout près du prédicateur qui afficha une mine exaspérée. Puis il reprit la parole, mais il arrêta son discours, le regard pointé sur le vieil homme, qui en sortant de l'Eglise fit une gène flexion devant la statue de la Sainte Vierge. Fort agacé de cet intermède non prévu, le prédicateur laissa planer un silence très pesant qui se conclua par une série de gestes moqueurs en direction de cet homme. Ce comportement inadmissible a été source de nombreuses plaintes de la part de paroissiens offusqués de l'attitude de leur prêtre auprès de la hiérarchie catholique. Mais en vain, puisque depuis trois ans il est maintenu dans ses fonctions.

« Aux bons Amis », espace convivial hebdomadaire ouvert à tous

tion!
pour
dir
i.

Quand est-ce qu'on se shoote?



HORAIRES DE LA BASILIQUE

Heures de messe

Dimanche
18 h 30 le samedi soir
10 h 30 le Dimanche

En semaine
12 h 30 du mardi au samedi
19 h du lundi au vendredi

Temps de prière

Dimanche
samedi soir
17 h 30 vêpres

Dimanche
9 h 45 laudes
17 h chapelet médité
17 h 20 vêpres

Accueil

Un accueil spécifique
est ouvert de 17 h à 18 h 30
tous les soirs en semaine.

Accueil laïc

en semaine 9 h-12 h; 15 h-17 h

mardi 17 h-18 h 30 :
préparation au mariage,
questions matrimoniales

mercredi 17 h-18 h 30 :
l'Épaulé de la charité
(écoute, orientations, services)

jeudi 17 h-18 h 30 :
préparation au baptême
(adultes ou enfants)

Accueil sacerdotal

Partagez! Partagez! Partagez!

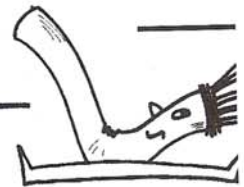
Ce journal vous a plu?

Contribuez à le diffuser
autour de vous dans le quartier...
en passant en prendre dix exemplaires
au 55, bd Ménilmontant.

Merci

Notre deal

L'ours



P. Antoine BARON (éditeur responsable)
Florence KAHANE (secrétaire de rédaction)

Et s'il vous vient à l'esprit d'écrire à ses supérieurs pour leur signaler ces faits, vous pourrez lire un beau matin en ouvrant votre courrier cette réponse : «... bien sûr je suis scandalisé par un tel comportement mais d'autres rendent grâce d'avoir un tel prêtre. Ce n'est pas simple, priez pour moi.» Signé : Mgr Patrick Chauvet (vicaire général du diocèse de Paris).

Mais si vous êtes de fidèles paroissiens qui essayent de vivre la collégialité au niveau des décisions et la transparence sur le plan financier, vous serez exclu du conseil pastoral, le sieur Baron n'aimant pas les contradicteurs. Quant à la clarté des comptes, comme il a l'obligation de le faire en publiant les chiffres de la paroisse, une simple réunion pastorale suffira à vote bonheur. «Circulez y'a rien à voir... C'est moi le chef!» Et vous aurez beau alerter à nouveau son supérieur hiérarchique, vous tomberez toujours sur la même ritournelle : «J'ai bien reçu vos différents courriers à propos de Notre Dame du Perpétuel Secours. Il faut retrouver un climat de paix et renouer un dialogue. Le Père Baron va continuer son ministère dans cette basilique. Il serait dommage d'arriver à une rupture...» Signé : Mgr Patrick Chauvet. Une fin de non recevoir toute ecclésiastique...

Puis quelques temps après, vous apprendrez par la feuille dominicale de la paroisse (datée du 18/12/05) «Un Ange à Paris» que le «scandaleux» Père Antoine Baron a eu une rencontre privée avec Mgr Vingt-Trois, l'archevêque de Paris, le 3 décembre et qu'il lui a offert le n°10 du *Joint*. Extraits : «A sa question sur le titre de notre journal, j'ai répondu que le *Joint* veut faire le lien entre les jeunes et les anciens, les paroissiens habitant le XI° et ceux habitant le XX°, les vivants de ce côté du boulevard et les défunts du Père Lachaise, les chrétiens et les non chrétiens, sans

oublier tous les problèmes de drogue, fléau de nos quartiers. Une confiance : quand j'ai dit à notre évêque comment le *Joint* est diffusé dans le quartier par les paroissiens, il a juste souligné : «A condition que donner un papier ne soit pas une alternative au contact...». Vous conviendrez alors qu'on a renvoyé des prêtres pour moins que cela. Mais dans ce cas de figure présent, vous devrez faire avec. Et ce n'est pas un nouveau courrier à l'adresse de l'archevêché qui changera quelque chose. Extrait de la réponse envoyée à l'un des paroissiens étonné de la réponse donnée par Mgr Vingt-Trois dans le bulletin paroissiale : «Mgr Vingt-Trois me charge de vous remercier de votre lettre et des informations que vous lui transmettez. Plusieurs personnes, déjà, lui ont fait part de leur étonnement ou de leur scandale devant l'humour «décalé» de la feuille paroissiale de N. D. du Perpétuel Secours. Le vicaire général a mission de faire comprendre au curé qu'il doit changer de registre. Celui-ci (Le curé), soyez en sûr, est un prêtre plein de zèle et de charité pastorale...» Signé : Eric de Moulins-Beaufort (secrétaire particulier de l'archevêque). Vous constaterez une fois de plus que la hiérarchie du Père Baron «botte à nouveau en touche», avec quelque embarras. Alors que faire ? Direz vous. Continuez à interpellier Mgr Vingt-Trois, il finira bien par «lâcher l'affaire», si la vague de mécontentement prend quelque ampleur. Et surtout n'hésitez pas à suggérer une mesure d'éloignement de ce curé dans un lieu propice à l'isolement ou à la méditation solitaire. Courage !

Christian Terras

Père Franck Souron

92 bis boulevard du Montparnasse

75 014 Paris.

Paris 24 mai 2007.

Cher Monsieur,

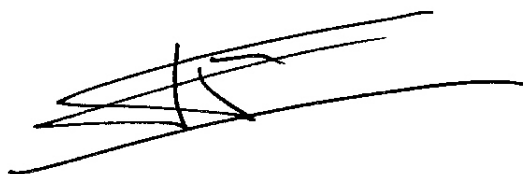
J'ai bien reçu votre lettre du 21 mai 2007 et vous en remercie. Permettez-moi d'abord de vous dire que je n'ai rien contre vous, mais qu'arrivant sur la paroisse j'ai pris acte que ,selon le droit , vous étiez en âge d'être à la retraite même si votre compétence, votre passion vous permettait de poursuivre encore pendant quelques années votre métier d'organiste.

Ceci étant, un nouveau projet pastoral sera mis en place à partir de la rentrée prochaine et dans ce projet, je ne souhaite pas pour le moment développer l'utilisation de l'orgue avec« des enregistrements, des visites de l'instrument et des répétitions d'élèves».

Dans l'état actuel des choses, en particulier avec la pastorale des funérailles , il y aura l'embauche d'un nouvel organiste déjà pressenti par moi. Je vous rappelle que c'est le curé qui est seul en droit d'embaucher un nouvel organiste après avoir pris conseil auprès des personnes compétentes du diocèse J'ai donc pris conseil en particulier auprès du père Norbert Hennique aujourd'hui même.

Je ne peux bien évidemment pas terminé cette lettre sans vous dire toute l'expression de ma gratitude pour le travail accompli durant toutes ces années au service de la liturgie à Notre-Dame des perpétuels secours. Pour manifester cela je reprendrai contact avec vous pour une cérémonie officielle de remerciements. Il est aussi envisageable que vous veniez à titre exceptionnel faire un concert à l'orgue de Notre-Dame du perpétuel secours.

Soyez assuré, Monsieur, de l'expression de mes respectueuses salutations.



Jean-Paul Imbert

Monsieur le recteur
Basilique Notre-Dame du Perpétuel Secours
55 boulevard de Ménilmontant
75011 Paris

12/07/07

Lettre recommandée avec A.R

Monsieur le recteur,

Avec une délicatesse à laquelle je suis très sensible, vous avez choisi de m'assommer par une lettre recommandée pour me faire part de votre décision de mettre fin à mes activités d'organiste de la basilique le jour de mes 65 ans, le 19 Juillet : il s'agit là du plus beau cadeau d'anniversaire que je pouvais attendre et je vous en remercie très sincèrement.

Vous avez ainsi pensé qu'il n'était pas utile de procéder comme c'est l'usage dans les sociétés civilisées, où l'on se réunit pour trouver un agrément sur une date dont le caractère n'est pas obligatoire, et qui peut, selon le désir exprimé par l'une ou l'autre des parties en présence, être reportée d'une ou plusieurs années, comme cela se produit dans d'autres paroisses parisiennes. Votre décision est d'autant moins explicable qu'elle concerne en fait le recteur qui vous succédera puisque vous ne serez plus là pour profiter de votre troisième victoire sur les organistes, mes deux assistants ayant déjà été licenciés par vos soins, bien que vous ayez été pour cela condamné par les tribunaux. Je pense que vous auriez pu avoir la courtoisie de laisser à votre propre successeur le soin de décider lui-même de la carrière d'un organiste que vous n'hésitez pas à qualifier de compétent.

Pendant plus de quatre années vous avez tout fait pour réduire le rôle de l'orgue, pendant les offices, et sur le plan culturel, refusant tout concert depuis 2004 (la Direction des Affaires Culturelles de la Ville attend depuis Juin 2006 votre réponse pour m'organiser un récital prévu en Octobre ou Novembre dernier), les enregistrements (votre refus non motivé à la Société BNL), les visites de groupes d'organistes qui font en un jour ou deux le tour des grands instruments de Paris), la tenue d'examens d'orgue (votre refus récent pour l'examen de fin d'année de la Schola Cantorum), les séances de travail de mes propres élèves....Sans parler de votre injonction aux fidèles d'aller « papoter » sous l'orgue à la fin de la messe, si humiliante pour l'organiste qui a préparé une belle « sortie »!

Puisque vous souhaitez que tout soit fait dans la clarté, j'entends que la lumière soit faite sur la comptabilité des concerts « orgue en duo » qui ont été supprimés par vos soins et qui avaient laissé un solde largement positif sur un compte réservé et dont votre prédécesseur, le regretté Père Douaze, me donnait le relevé au centime près, après chaque concert. En Mai 2003, après le dernier concert « orgue en duo », le solde était de **8 230 €**. Par la suite, vous vous êtes opposé à ce que me soient communiqués les chiffres des recettes des trois concerts d'inauguration

Je vous rappelle que j'ai participé bénévolement à plus de trente concerts avec un grand nombre de mes amis instrumentistes et chanteurs qui ont apporté leur concours gracieux et de grand talent pour préparer le rayonnement de cet instrument, que vous avez ensuite délibérément étouffé.

Je joins à ce courrier les clefs donnant accès à la basilique et à l'orgue.
Veuillez agréer, Monsieur le recteur, mes sincères salutations.

Jean-Paul Imbert

Copies à : Monseigneur André XXIII et à Monsieur le président du SNPAMC

17, quai de Grenelle 75015 Paris
Tel: 01 45 77 19 74 Fax: 01 45 79 43 56
jpimbert@club-internet.fr

Jean-Paul Imbert

Père Baron
Notre-Dame du Perpétuel Secours
55 boulevard de Ménilmontant
75011 Paris

12/07/07

Monsieur le Recteur,

Selon une formule que vous avez très souvent utilisée à mon désavantage, il n'est pas souhaitable que nous nous rencontrions demain.

La remise des clefs de la tribune d'orgue que vous me demandez et à laquelle je consens, ne va pas pour moi sans une cruelle amertume. Je vous les fais parvenir en courrier recommandé et vous demande de m'adresser par la poste les documents concrétisant cette fin d'activité.

Ainsi vous aurez mis un terme contre ma volonté à mes fonctions d'organiste, qui auraient parfaitement pu se prolonger comme pour beaucoup de mes confrères, d'autant plus que vous connaissez les efforts qui ont permis de doter la basilique d'un très bel orgue connu maintenant dans toute l'Europe. Vous avez été témoin du grand investissement personnel que j'ai fourni pour arriver à ce résultat.

Vous avez avec obstination, et de façon incompréhensible, toujours contre-carré mes désirs de faire vivre cet instrument, alors que la musique est un moyen aussi fort que la parole d'exprimer la prière divine pour beaucoup de gens. Votre comportement m'a causé les plus profondes souffrances: d'autant plus vives que leur auteur est un prêtre. L'enseignement de l'Eglise me demande d'oublier et je vais devoir faire cet apprentissage difficile.

Souhaitons que Notre-Dame du Perpétuel Secours retrouve à l'avenir la sérénité qui convient, qu'elle soit enfin un lieu où l'attention portée aux hommes ne soit pas un vain mot.

Dans ces conditions navrantes, je vous adresse mes sincères salutations.

Jean-Paul Imbert

Copies à : Monseigneur André XXIII et à Monsieur le président du SNPAMC

17, quai de Grenelle 75015 Paris
Tel: 01 45 77 19 74 Fax: 01 45 79 43 56
jpimbert@club-internet.fr

Père Franck Souron
92 bis boulevard du Montparnasse
75 014 Paris.

Paris ce 19 juin 2007.


Monsieur,

J'ai bien reçu votre lettre du 16 juin 2007 et la liste des signataires soutenant la pétition en faveur de Jean-Paul Imbert. J'avoue que mes nouvelles responsabilités de futur curé de Notre-Dame du perpétuel secours ne me laissent que peu de temps pour lire un courrier surabondant concernant M. Jean-Paul Imbert.

J'ai bien entendu la situation douloureuse qu'a dû vivre votre collègue, et comme Je le lui écris je compatis à sa situation.

Malgré cela, vous savez que le curé est chargé de la pastorale de la paroisse qui ne se limite pas à l'organiste. Dans le nouveau projet pastoral, j'ai considéré qu'il y avait lieu d'embaucher un nouvel organiste qui accepterait ce projet. Dans sa lettre, M. Jean-Paul Imbert m'a exprimé son sentiment qu'il ne partageait pas ce nouveau projet pastoral pour la paroisse Notre-Dame du perpétuel secours. C'est en tant que curé qui doit assurer le plus grand bien du peuple qui lui est confié et la plus grande gloire de Dieu inséparable du bien de la communauté chrétienne, et cela dans le cadre de la loi française, que j'ai pris ma décision.

Avec l'assurance de mon sentiment religieux au service de l'Eglise.



Père Franck Souron

92 bis boulevard du Montparnasse

75 014 Paris.

Paris 24 mai 2007.

Cher Monsieur,

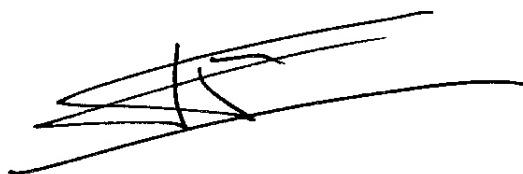
J'ai bien reçu votre lettre du 21 mai 2007 et vous en remercie. Permettez-moi d'abord de vous dire que je n'ai rien contre vous, mais qu'arrivant sur la paroisse j'ai pris acte que ,selon le droit , vous étiez en âge d'être à la retraite même si votre compétence, votre passion vous permettait de poursuivre encore pendant quelques années votre métier d'organiste.

Ceci étant, un nouveau projet pastoral sera mis en place à partir de la rentrée prochaine et dans ce projet, je ne souhaite pas pour le moment développer l'utilisation de l'orgue avec« des enregistrements, des visites de l'instrument et des répétitions d'élèves».

Dans l'état actuel des choses, en particulier avec la pastorale des funérailles , il y aura l'embauche d'un nouvel organiste déjà pressenti par moi. Je vous rappelle que c'est le curé qui est seul en droit d'embaucher un nouvel organiste après avoir pris conseil auprès des personnes compétentes du diocèse J'ai donc pris conseil en particulier auprès du père Norbert Hennique aujourd'hui même.

Je ne peux bien évidemment pas terminé cette lettre sans vous dire toute l'expression de ma gratitude pour le travail accompli durant toutes ces années au service de la liturgie à Notre-Dame des perpétuels secours. Pour manifester cela je reprendrai contact avec vous pour une cérémonie officielle de remerciements. Il est aussi envisageable que vous veniez à titre exceptionnel faire un concert à l'orgue de Notre-Dame du perpétuel secours.

Soyez assuré, Monsieur, de l'expression de mes respectueuses salutations.



Jean-Paul Imbert

Père Franck Souron
Notre-Dame des Champs
91, boulevard du Montparnasse
75006 Paris

18/11/2007

Mon Père,

Merci d'avoir répondu à mon message et de me proposer un rendez-vous en Juin, en fonction de votre emploi du temps. Je voudrais vous parler de mon-éventuelle-succession à l'orgue de Notre-Dame du Perpétuel Secours, et j'ai été surpris d'apprendre que l'archevêché ne vous ait pas déjà entretenu du problème, et encore plus que vous l'estimiez déjà réglé. Or d'après les entretiens que j'ai eus avec le Père Hennique, cette succession nécessite l'organisation d'un concours, lequel à ma connaissance n'est pas encore envisagé, et de plus, le facteur d'orgues : Bernard Dargassies, qui s'est beaucoup investi personnellement dans la construction et le financement de cet instrument, dispose d'un droit de regard sur la nomination des organistes : il n'a pas été consulté sur le choix d'un éventuel successeur. Quant à moi, j'estime avoir quelques bonnes raisons de pouvoir prolonger quelques années encore mon activité dans cette basilique.

C'est en 1997 que j'y ai été nommé, par le regretté Père Douaze, hélas décédé en 2002. A l'époque l'orgue n'était achevé qu'aux trois quarts mais on m'avait laissé espérer qu'il serait terminé dans les trois mois. En réalité il a fallu sept ans, au cours desquels j'ai effectué d'innombrables démarches auprès de la Ville de Paris pour faire avancer le dossier ; j'ai également organisé, sur cet instrument incomplet, sous l'appellation « orgue en duo » plus de trente concerts mensuels où j'ai accompagné un grand nombre de mes amis musiciens et chanteurs. Ces manifestations régulières, auxquelles nous avons tous participé bénévolement, ont connu un grand succès.

En 2002 est arrivé l'actuel recteur, qui au bout d'une année a interdit les concerts, sauf pour l'inauguration, organisée par la mairie de Paris en 2004. De plus il a tout fait pour limiter le nombre de messes avec orgue, le rôle de l'orgue pendant les messes, interdire enregistrements, visites de l'instrument, répétitions de mes élèves : soit plus de quatre années de privation, puisque il n'y a actuellement que deux messes par semaine avec orgue et un casuel quasiment inexistant.

C'est pourquoi j'attendais l'arrivée d'un nouveau recteur pour pouvoir enfin profiter de cet instrument magnifique, car même si l'âge de la retraite est là, je sais que cette limite d'activité n'est pas obligatoire, et qu'elle peut se reculer de quelques années, comme c'est le cas pour plusieurs de mes confrères, en premier lieu à la cathédrale. A ce sujet je me permets de vous communiquer la lettre écrite par mon très éminent confrère Olivier Latry. D'autre part, cette mise à l'écart n'a fait l'objet d'aucune concertation, comme cela se passe dans toutes les entreprises, mais elle m'a été imposée et je n'en ai été informé que par un courrier recommandé.

Paradoxalement, l'actuel recteur me déclare qu'il va me recommander le plus chaleureusement du monde afin que je trouve un poste dans une autre paroisse : pourquoi ne me recommande-t-il pas à son propre successeur ?

Voilà ce dont je souhaite m'entretenir avec vous pour vous exprimer mon souhait de rendre encore service à cette basilique, et mon espoir de la voir revivre. Dans cette attente, je vous prie d'accepter, mon Père, avec mes souhaits d'être compris, mes respectueuses salutations.

Jean-Paul Imbert

PJ : 1
Copie au Père Hennique

17, quai de Grenelle 75015 Paris
Tel: 01 45 77 19 74 Fax: 01 45 79 43 56
jpimbert@club-internet.fr

*A l'attention de Monseigneur André Vingt-Trois, Archevêque de Paris.
Copie à Monsieur le Chanoine Norbert Hennique et au Père Souron, futur
recteur de la basilique Notre-Dame du Perpétuel Secours, à Paris.*

Monseigneur,

Les signataires de cette lettre se permettent de vous faire part de leur indignation suite à la mise à la retraite forcée de leur collègue Jean-Paul Imbert, organiste titulaire de la Basilique Notre-Dame du Perpétuel Secours, à Paris, en juillet prochain.

Contrairement à l'usage en vigueur dans toutes les professions, cette décision n'a pas été prise dans la concertation mais lui a été imposée de façon autoritaire et inhumaine par son employeur, un mois avant le propre départ de ce dernier, plutôt que de laisser son successeur décider de l'opportunité de cette mise à la retraite arbitraire.

Dans de très nombreuses paroisses, les organistes, considérés comme des artistes et qui, plus est, possédant la notoriété internationale de Monsieur Jean-Paul Imbert, sont autorisés à poursuivre leur activité au-delà de cette limite d'âge théorique, rejoignant en cela les directives du nouveau gouvernement, et en conformité avec leur nouvelle convention collective en cours de ratification.

L'organiste, au même titre que le prêtre, le diacre ou l'animateur, est un ministre du culte, sa fonction étant de servir le Seigneur en participant à la beauté de la liturgie. Assurerait-il moins bien sa fonction, passés les soixante-cinq ans ?

Les signataires s'associent à la demande de Jean-Paul Imbert qui souhaite prolonger son activité, d'autant plus qu'il n'a jamais pu utiliser pleinement l'instrument dont il est le titulaire depuis dix ans, alors qu'il a tant œuvré bénévolement pour son achèvement et son rayonnement.

Ils placent en vous leur confiance et vous prient de croire, Monseigneur, en leur très respectueuse considération.

Le 16 JUIN 2007

Liste des signataires soutenant la pétition en faveur de Jean-Paul Imbert

Juan	BIAVA	Organiste de Saint-Pierre de Montmartre, Président du SNPAMC
Frédéric	BLANC	organiste de Notre-Dame d'Auteuil, membre de la Commission des orgues au Ministère de la Culture
Yves	CASTAGNET	organiste de chœur de Notre-Dame de Paris
S.Véronique	CAUCHEFER-CHOPLIN	organiste adjointe de Saint-Sulpice, organiste de Saint-Jean Baptiste de la Salle
Slava	CHELIAKOFF	organiste de Saint-Léon
Bernard	DARGASSIES	facteur d'orgue, organiste du Pavillon Baltard
Frédéric	DENIS	organiste de Notre-Dame de la Croix de Ménilmontant
Michel	DENIS	directeur de la Schola Cantorum à Paris
Hervé	DESARBRES	organiste du Ministère de la Défense, organiste du Val de Grâce
Michel	ESTELLET-BRUN	organiste de Saint-Joseph des Nations
Elise	FRIOT	organiste de Notre-Dame des Otages
Gabriel	FUMET	flûtiste international, président de « Musique et Esprit »
Jean	GALARD	organiste de la cathédrale de Beauvais, organiste de Saint Médard
F.Henri	HOUBART	organiste de La Madeleine
André	ISOIR	organiste émérite de Saint-Germain des Prés
Laurent	JOCHUM	organiste de Saint-Jean Baptiste de Belleville
Susan	LANDAL	organiste de Saint-Louis des Invalides
Olivier	LATRY	organiste de Notre-Dame de Paris
Jean-Marc	LEBLANC	organiste de Saint Merry et Saint Thomas d'Aquin
Jean-Pierre	LEGAY	organiste de Notre-Dame de Paris
Eric	LEROY	maître de chapelle de Saint-François Xavier
Françoise	LEVECHIN	organiste de Saint Roch
Léonid	KAREV	organiste de Notre-Dame de l'Assomption de Passy
Gabriel	MARGHIERI	organiste de la Basilique du Sacré-Cœur de Montmartre
Charles	MILLAN	organiste de Saint-Paul de Montreuil, ancien accompagnateur de la Maîtrise de Notre Dame de Paris
Olivier	PERIN	organiste de Saint-Paul Saint-Louis
Marc	PINARDEL	organiste de Notre-Dame de Grâce de Passy
Pierre	PINCEMAILLE	organiste de la Basilique-cathédrale Saint-Denis
Vincent	RIGOT	organiste de Saint-Louis en l'Ile
Daniel	ROTH	organiste de Saint Sulpice
Philippe	SAUVAGE	organiste de Saint-Pierre de Neuilly
Carolyn	SHUSTER-FOURNIER	organiste de chœur de la Sainte Trinité
Raphaël	TAMBYEFF	organiste émérite de Notre-Dame de Grâce de Passy
Vincent	WARNIER	organiste de Saint-Etienne du Mont
Vera	ZVEGUINTEVA	organiste de Saint-Charles de la Croix Saint-Simon

Se sont joints tardivement:

Eric AMPEAU, Magali DAMONTE, Aude HEURTEMATTE, Jean-Yves LACORNE, Philippe LEFEBVRE, Christophe MANTOUX, Baptiste-Florian MARLE-OUVRARD, Georges NIKOLAÏDIS, Jacques PICHARD, Wladimir SOUGAKOFF, Eliane STEFAN, Johann VEXO...